

Ça vous dit, du foie gras de canard vacciné avec de l'ARN messenger?

écrit par Christine Tasin | 22 novembre 2024

Grippe aviaire : du foie gras à la sauce ARNm



Grippe aviaire : du foie gras à la sauce ARNm



Voilà, voilà, voilà...

Ils n'ont pas réussi à vacciner tout le monde avec leur saloperie à ARN messenger, alors ils contournent en injectant les animaux qui nous nourrissent (et ils ne font même pas ça pour nous pousser à devenir végétariens !).

[...] Selon le [manuel vétérinaire](#) de Merck, des vaccins expérimentaux à ADN ont été produits contre la grippe aviaire, la rage, le virus de la diarrhée virale bovine, l'herpès porcine, la fièvre aphteuse et d'autres virus vétérinaires.

Tout cela soulève la question suivante: les vaccins ADN peuvent-ils modifier le code génétique d'un animal ou d'un être humain? Selon un rapport publié en 2017 par Moderna et intitulé [Vaccins à ARNm: innovations disruptives en matière de vaccination](#), «le principal défi associé aux vaccins à ADN est qu'ils doivent pénétrer dans le noyau cellulaire... Une fois à l'intérieur du noyau, les vaccins à ADN risquent de modifier de façon permanente l'ADN d'une personne.»

Les injections génétiques administrées aux animaux peuvent-elles affecter les gens qui consomment le produit animal? Des scientifiques chinois ont publié une [étude](#) dans laquelle du lait contenant de l'ARNm a été injecté dans les intestins de souris. L'ARNm a été absorbé avec succès par le tube digestif et est devenu actif dans leur corps. Les chercheurs prévoient de poursuivre avec une version où les souris sont nourries avec l'ARNm plutôt qu'injectées, et dans la conclusion de leur article, ils estiment que «dans un avenir proche, un système d'administration d'ARNm basé sur des exosomes dérivés du lait servira de plateforme pour le développement de thérapies à base d'ARNm.»

On sait que le lait maternel humain [a été contaminé](#) par des nanoparticules lipidiques d'ARNm après les injections de Covid-19.[...]

<https://resistancerepublicaine.com/2024/08/04/porcs-vaches-saumon-tous-traites-avec-arn-messenger-et-donc-nous-avec/>

Ne sachant pas trop quoi penser, n'ayant pas envie de me passer du délicieux foie gras de canard ou d'oie à Noël, quoi qu'en pensent les frigidés de l'estomac, j'ai demandé à mon ami Dominique Schwander, médecin, son avis. **Y a-t-il**

un risque pour l'homme s'il mange du foie gras de canard (par exemple) ayant été vacciné avec ARN messenger. Voici sa réponse, à chacun d'en tirer les conclusions et conséquences qu'il veut.

Du point de vue scientifique je ne sais pas et n'ai rien trouvé de spécifique. La seule qui saurait quelque chose serait la scientifique canadienne Jessica Rose, ou le Dr Malone qui sûrement ne vaxxine pas ses oies.

Mais la France vaxxine dès ces jours-ci 64 millions de canards avec ce vaxxin ARN expérimental. C'est une première mondiale! Je ne fais pas confiance aux premières mondiales concoctées à la hâte.

Qui dit campagne vaxxinale ARN dit méfiance... Le Japon a déjà suspendu les importations de produits avicoles français après le lancement de cette campagne de vaxxination.

Vu le désastre de la vaxxination ARN messenger Covid, le bon sens veut qu'on s'inquiète des effets secondaires que pourraient avoir l'administration de tels vaxxins sur les canards et autres animaux et par la suite sur les consommateurs de ces animaux d'élevage.

Qui désire manger du foie gras... à la sauce vaxxin ARN messenger? Pas moi.

Le ministère de l'agriculture français extrapole à partir des effets des autres vaccins classiques plus anciens et affirme, à propos de la Consommation de produits issus des animaux vaccinés : *Le vaccin dispose d'une autorisation délivrée par l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV) qui garantit son innocuité. La consommation de viande ou de produits issus d'animaux vaccinés ne comporte aucun danger pour l'Homme.*

De manière plus générale, la vaccination des animaux d'élevage est une pratique courante. Elle est autorisée par les autorités sanitaires européennes et nationales pour de nombreuses maladies animales (fièvre catarrhale ovine, maladie de Newcastle...) depuis plusieurs décennies dans le cadre d'un dispositif réglementaire très encadré. »

Je ne fais confiance ni à ce ministère, ni à la FDA ni aux

autorités sanitaires de l'UE, ni à Swissmedic, tous financés en majorité par l'industrie.

Conclusion acheter son canard, autre volaille et foie gras chez un petit producteur qui n'a pas l'obligation de vacciner avec ces ARN et dont la volaille est en meilleure santé, dont immunologique et se défend mieux contre la grippe. Un des effets secondaire de ces vaxxins sur les canards est qu'ils souffrent d'un retard de croissance après ces vaxxins et ne le récupèrent pas. Cela ne m'encourage pas à les manger ces canards des grands élevages.

Docteur Dominique Schwander

Complément de Christine Tasin

Moi, je n'ai définitivement plus confiance en ce gouvernement qui a démontré qu'il était et capable de tout et incompetent en tout.

Alors ma doxa c'est d'essayer de ne manger du foie gras que si le canard ou l'oie viennent de petits élevages de moins de 250 têtes... Pas facile à trouver, sauf si on habite une région à foie gras, mais il y a forcément moyen de moyenner...

Si vous connaissez des petits élevages faisant du bon foie gras qui accepteraient qu'on leur fasse de la publicité je pourrais ajouter en fin d'articles les bonnes adresses que vous pourriez nous adresser. S'ils ont peur d'être affichés, je peux envoyer les bonnes adresses aux adhérents de Résistance républicaine.

<https://resistancerepublicaine.com/pour-nous-contacter/>

Annoncée par l'ancien ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, au mois d'août dernier, la deuxième campagne de vaccination contre la grippe aviaire pour les canards démarre ce mardi 1er octobre 2024. Tous les élevages commerciaux (filière du foie gras et filière à rôtir) de plus de 250 canards (Barbarie, mulard, Pékin) sont concernés par la vaccination préventive, rappelle le ministère, rendue obligatoire depuis octobre 2023. À l'inverse, la vaccination des canards des élevages détenant moins de 250 individus demeure interdite.

L'instruction technique détaille le rôle des acteurs de la filière dans le cadre de la reconduite de la campagne de vaccination, du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025. D'autre part, le ministère se félicite d'un bilan « très positif » sur le plan sanitaire de la première campagne de vaccination des canards de 2023-2024, avec un total de 13 foyers identifiés en élevage depuis octobre 2023, dont seulement deux foyers concernant des canards vaccinés.

Face à la grippe aviaire, la Bretagne impose le confinement des volailles (24/09/2024)

Autre point de vigilance souligné par le ministère, les mouvements d'animaux vaccinés sur le territoire national sont conditionnés à l'obtention de résultats négatifs d'une infection par le virus IAHV. Des documents spécifiques sont à fournir pour attester de la vaccination et de la surveillance.

Vers l'étranger, le mouvement de canards vaccinés expédiés pour abattage immédiat est possible à condition que « la surveillance postvaccination ait donné des résultats favorables » de même que « l'inspection clinique effectuée par le vétérinaire dans les 72 heures précédant le chargement ».

<https://www.lafranceagricole.fr/grippe-aviaire/article/1872559/la-deuxieme-campagne-de-vaccination-contre-la-grippe-aviaire-est-lancee#:~:text=Deux%20vaccins%20sont%20retenus%20par,laboratoire%20français%20Ceva%20Santé%20Animale>

Un livre offert pour toute commande APER de 50 euros minimum. [Cliquez ici](#) pour entrer sur le site. Pour en savoir plus :

<https://resistancerepublicaine.com/2024/11/22/promotion-noel-aper-un-livre-de-resistance-republicaine-pour-50-euros-dachat/>